

# Budget : l'équation à trois inconnues

**Les ministres wallons ne boucleront pas le conclave budgétaire ce week-end.**

**Il leur manque trop d'éléments du fédéral**

● **Pascale SERRET**

**V**endredi et samedi... Deux jours de conclave budgétaire à l'Élysette pour rien ? Le gouvernement wallon n'a en effet pas tous les éléments pour boucler son budget initial 2016. « Il faut d'abord estimer les recettes, or il y a encore trop d'incertitudes », commente le ministre-président Paul Magnette (PS).

Des incertitudes à combien, à la grosse louche ? « C'est de l'ordre de plusieurs dizaines de millions. Ce n'est pas rien. Mais on ne travaille certainement pas pour rien : on procède en deux temps. D'abord, on envisage toutes les pistes. Ensuite, quand on disposera des éléments qu'on attend toujours du fédéral, on connaîtra précisément l'effort à réaliser. À ce moment-là, on pourra boucler », ajoute Paul Magnette.

**1. La dette des hôpitaux**  
■ Parmi les inconnues du budget 2016, il y a l'encombrant passager qui accompagne la nouvelle compétence de la Région wallonne, à savoir le financement des infrastructures hospita-

lières. L'encombrant passager étant la dette du passé depuis 1995, sous-évaluée par les experts du SPF Santé. La loi de financement liée à la 6<sup>e</sup> réforme de l'État s'est basée sur ces chiffres mal estimés. Et au lieu de recevoir les moyens prévus pour assumer ce transfert de compétences, les Régions héritent d'une dette conséquente. Elle serait de 52 millions € pour la Wallonie. Qui conteste.

« On a soulevé la question en comité concertation. Il n'y a pas d'accord à ce stade. Mais on reçoit donc cette nouvelle compétence avec moins de moyens que prévu. C'est difficile d'assumer une charge du passé mal estimée par le fédéral et dans laquelle nous n'avons aucune responsabilité », explique Christophe Lacroix, ministre wallon du Budget (PS).

**2. Alors, tu ajustes ou tu n'ajustes pas ?**

Deuxième inconnue pour les Wallons : le fédéral va-t-il procéder à un ajustement budgétaire en 2015 ? Toute modification aura un impact sur les recettes de la Région (via les additionnels à l'IPP).

« S'ils font un ajustement, on devra aussi en faire un au budget 2015. Si ce n'est pas le cas, on pourra reporter les recettes escomptées sur le budget 2016. Là aussi, le manque de dialogue et de concertation continue, regrette Christophe Lacroix. C'est paradoxal d'entendre le fédéral, singulièrement le MR, nous reprocher de ne pas avancer, alors qu'on est

toujours en attente de données importantes de leur part. »

**3. Tax shift : ne quittez pas...** Enfin, comme on sait, le contenu précis de la réforme fiscale du fédéral (le tax shift) reste en mode crypté pour le gouvernement wallon. « Nous n'avons toujours pas de données officielles. Quand je demande au Premier ministre (Charles Michel, NDLR) de fixer un échéancier, on me répond : "dans quelques semaines, vous verrez bien..." Après on nous fait le reproche de remettre à plus tard... C'est un procès d'intention malsain », considère encore le ministre Lacroix. Ceci étant dit, le gouvernement wallon avance sur base de ses propres estimations.

**4. Bref, difficile...** La trajectoire budgétaire (équilibre en 2018) est maintenue. Les Wallons visent une réduction de 20 à 25 % du déficit de 2015, déficit qui reste encore à évaluer tant que les recettes ne sont pas précisément évaluées. En plus des inconnues du fédéral, il faut aussi « faire avec » un taux de croissance revu à la baisse par le Bureau du plan (de 1,5 à 1,3 %) et la courbe de l'inflation qui augmente. Il y a aussi les nouveaux besoins liés à la crise des réfugiés de guerre. « Bref. L'exercice est compliqué », résume Christophe Lacroix, néanmoins souriant. Il confirme par ailleurs : « pas question d'augmenter significativement la charge fiscale des Wallons ». ■